

JUN #XZT-KVT-1WAXZ
WMOZPK >XOXZOWW

CAMP DE VACANCES
A JOZERAND

POUR ENFANTS
DYSPRAXIQUES
DE 7 A 11ANS

DU 03 août 2008
AU 15 août 2008

Association organisatrice : A.J.F de Saintes
Action - Jeunesse - Famille
Directrice : Mme CARAYOL Claudine

« Les fantastiques en vacances en Auvergne »

camp de vacances pour enfants dyspraxiques
de 7 à 11 ans

Du Dimanche 03 août au Vendredi 15 août 2008

Directrice : Mme CARAYOL Claudine

Tél. : 05.46.74.67.17 email : carayol.frederic@club-internet.fr

Tous les courriers sont à envoyer au siège social
Association A.J.F de Saintes
34 A rte de st Jean
17100 FONTCOUVERTE

Le séjour a lieu en Auvergne entre Combraille et Limagne dans un cadre accueillant de six hectares de prairie, de bois de pins et de chênes.

A Jozerand, près de Combronde (63), le climat est en principe très chaud en été, mais les matinées et les soirées peuvent être plus fraîches.

Le centre de vacances est situé sur une grande propriété, bien boisée, un peu sur la hauteur avec une belle vue, et au calme. Les enfants sont logés pour la plupart dans des bâtiments et les garçons les plus âgés (plus de 14 ans) dans des tentes villas.

Notre centre de vacances accueille 130 enfants et adolescents environ par séjour, de 6 à 18 ans, de toutes origines ethniques et religieuses.

Tout le personnel du centre (animateur, directeur, personnel technique) est bénévole et donne volontairement son temps de vacances pour permettre aux enfants accueillis de découvrir la vie en collectivité. Il règne donc sur le centre « un esprit de famille ».

Activités

Différentes activités seront proposées aux enfants sur le centre et dans la région : baignade et jeux en piscine (à Gannat, à quelques km du centre), différents ateliers de travaux manuels, balades et découverte de la région des volcans, découverte du monde animal de la ferme (ferme pédagogique située près du centre) parcours de santé et découverte des eaux de Volvic, grand-jeux, soirées festives ... cette liste n'est pas exhaustive et les activités peuvent changer en fonction du temps et des nouvelles possibilités.

Découverte de l'évangile

Cette option est proposée car l'AJF est membre des œuvres sociales protestantes. Nous désirons faire découvrir aux enfants la Bible dans son ensemble et lui laisser la possibilité de poser toutes sortes de questions.

Des temps, adaptés à son âge, de mise en scène, de jeux bibliques, de chants, de partage, lui seront proposés, et le dimanche, un culte familial sera célébré avec la participation de l'ensemble des enfants, des animateurs et du personnel, conduit par un pasteur officiant sur la colonie durant toute sa durée.

Nous restons à la disposition des familles pour plus d'informations si nécessaire.

Je serai personnellement responsable de l'enseignement du groupe des « Fantastiques ».

Projet Pédagogique (extrait)

Ce temps de vacances à pour objectif :

* De permettre à des enfants dyspraxiques de goûter à la vie en collectivité dans un cadre sécurisé et structuré pour répondre à leurs besoins. (sortir du cadre familial, avoir de réels temps de repos, être en vacances comme les autres. ...)

* De les aider à revaloriser leur « estime de soi » en mettant en avant leurs qualités ; et favoriser l'échange entre enfants dyspraxiques (se réaliser au travers de jeux et de créations, s'apprécier et apprécier l'autre dans ses différences, recevoir et donner de la reconnaissance...)

* De leur faire découvrir une gestion de « vie quotidienne » éducative et ré éducative. (faire sa toilette, ranger sa chambre, participer à toutes les activités et tâches proposées...)

* De permettre l'intégration parmi des enfants de 6 à 18 ans ne présentant pas de handicap, afin de provoquer des interactions dans les diverses animations proposées à toute la colonie : grands-jeux, sorties, soirées festives etc....

* De participer à la découverte de l'évangile, sous forme ludique et adapté à l'âge de l'enfant. (Qui est Dieu ?, Qui est Jésus ?, qu'est ce que la Bible ? etc...)

Objectifs généraux

Assurer la sécurité physique, matérielle, affective et morale est la condition fondamentale à l'accueil de vos enfants dans le centre.

Nous mettons en place des projets d'animations et des fonctionnements qui garantissent cet impératif.

Les vacances seront placées sous le signe de la découverte d'activités, la création, la détente et l'enrichissement personnel et collectif.

Ce temps de vacances doit être une expérience inoubliable et épanouissante permettant aux enfants de se construire vers une plus grande autonomie.

Soucieuse de leur offrir avant tout des vacances, l'équipe d'animation sera très attentive :

- * aux activités liées à l'âge des enfants
- * au respect du rythme de vie en fonction de l'âge
- * à l'apprentissage de la vie en collectivité
- * à favoriser les relations fondées sur la confiance et le respect mutuel
- * à la qualité de l'alimentation
- * à la bonne gestion de la vie quotidienne
- * à la qualité du recrutement du personnel d'encadrement, animateurs diplômés (BAFA) garants du bon respect de la législation.

Tarif

Toutes activités incluses pour 13 jours

Par enfants : **48,00 € / jours soit 624,00 € pour la totalité du séjour.**

Une adhésion de 10,00 € par famille

En effet, notre association étant régie par la loi de 1901, pour bénéficier de ses prestations, vous devez devenir membre cotisant et vous acquitter de la cotisation annuelle, qui s'élève donc à 10,00 € par famille, quel que soit le nombre d'enfants. Cette adhésion est obligatoire et nous ne pourrions inscrire votre enfant, si vous n'y souscrivez pas.

Le voyage est à la charge des parents.

Un plan d'accès et toutes les indications vous seront fournis dans un prochain envoi.

Annulation 20,00 € seront retenus d'office pour les frais d'ouverture de dossier, quel que soit le motif du désistement et quel que soit le jour où interviendra ce désistement.

De plus, si vous annulez le séjour de votre enfant, sauf en cas de maladie, (dans ce cas, fournir un certificat médical précis) :

* plus de 45 jours avant la date de départ, il sera retenu le montant de l'inscription

* moins de 45 jours, il sera retenu 25% du montant de la pension

* moins de 15 jours, il sera retenu 50% du montant de la pension.

Dans le cas de non présentation, aucun remboursement ne sera effectué.

* Départ en cours de séjour : aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison de maladie.

Règlement

Inscription : 100,00 € **au plus tard avant le 30 mars 2008** (déclaration DDJS)

Vu le nombre de demande seule les fiches d'inscription accompagnées de l'acompte de 100.00 € seront effectives.

Vous pouvez régler le montant de la pension en totalité ou fractionner ce montant selon le modèle :

1^{er} Avril : 104.00

1^{er} Mai : 104.00

1^{er} Juin : 104.00

1^{er} Juillet : 104.00

1^{er} Août : 108.00

Ce modèle est à titre indicatif.

La pension doit être soldée au 03 Août 2008.

Tous les chèques seront libellés à l'ordre de l'**A.J.F. de Saintes**.

Dater tous les chèques du jour où ils sont émis et noter au verso au crayon la date à laquelle nous devons les débiter.

Si le camp devait être annulé pour manque de participant la totalité des sommes versées vous seraient remboursées.

Aides

Se renseigner auprès des **CAF**, des **Comités d'entreprises**, des **Mairies**, des **DDASS** (voir avec votre assistante sociale), du **Conseil Général de votre département**, du **Rectorat pour ceux qui dépendent de l'éducation nationale**, de **Jeunesse et sports**, de **Jeunesse au plein air**, qui distribuent des bourses si vous vous y prenez suffisamment tôt.

Vous pourrez obtenir des bourses ou des aides pour le trousseau, le voyage et même la pension. Aides qui peuvent être cumulées.

Constitution du dossier

- * Remplissez très soigneusement « la fiche d'inscription » : recto-verso
- * Joignez une photo vraiment récente
- * Joignez le chèque de 100,00 € d'inscription par enfant
- * Faire à part un chèque de 10,00 € pour l'adhésion à l'A.J.F. de Saintes.
- * Donnez un descriptif du handicap de votre enfant (son comportement pour la toilette, les repas, le coucher etc...) ceci afin de cibler les besoins précis.

Pour permettre les différents envois

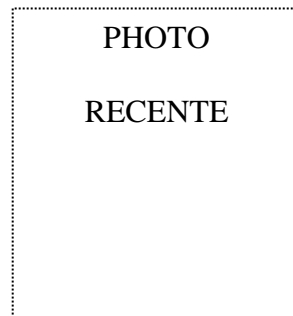
- * Joignez 3 enveloppes format semi-commercial (16x22cm) au tarif 1,16 €
- * Joignez 3 enveloppes format normal au tarif 0,53 €

Dans les prochains courriers (courant mai –juin) vous recevrez un complément de dossier ou il vous sera demandé :

- * La fiche sanitaire et le certificat médical
- * les modalités du voyage (les enfants seront accueilli le dimanche 03/08/08 à partir de 14h30).
- * la demande d'attestation de votre assurance en RC, scolaire ou extra-scolaire valide jusqu'au moment du camp de vacances.
- * Une attestation de natation pour les enfants qui savent nager.

FICHE D'INSCRIPTION : AOUT 2008

Remplir de manière très lisible



NOM DE L'ENFANT

PRENOM Sexe

Date de Naissance Lieu Age

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

NOM ET PRENOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TEL DOMICILE PORTABLE FAX

PROFESSION TEL TRAVAIL FAX

AUTRE PARENT OU RESPONSABLE DELEGUE PAR UN ORGANISME

NOM ET PRENOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TEL DOMICILE PORTABLE FAX

PROFESSION TEL TRAVAIL FAX

SITUATION DE FAMILLE

Enfant vivant avec ses deux parents - Parents séparés sans procédure juridique - Mère célibataire
Parents divorcés - Enfant confié à la DDASS - Parent veuf
Rayer les mentions inutiles

Nombre total d'enfants dans le foyer

AIDES SUSCEPTIBLES DE VOUS ETRE ACCORDEES

CAF OUI NON N°de téléphone

MAIRIE OUI NON VILLEN° de téléphone.....

C.E OUI NON Raison Sociale.....N° de téléphone.....

AUTRES Précisez

DEMANDES D'ATTESTATIONS

- Une attestation de séjour (elle me sera envoyée une fois le séjour effectué)
- Une attestation de paiement (elle me sera envoyée une fois le séjour complètement réglé)
- Autre (préciser)

Ces renseignements sont strictement confidentiels et restent la propriété de l'association AJF de Saintes.

AUTORISATIONS PARENTALES PARAPHEES PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Je soussigné : (responsable légal)

.....

1. Certifie avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement et des objectifs de la colonie.
2. Autorise tout médecin, en accord avec la Direction de la colonie à faire pratiquer toute intervention chirurgicale, en cas d'urgence et hospitalisation, à subir tout traitement reconnu nécessaire.
3. Accepte le fait que durant le séjour, l'enfant étant sous la responsabilité du directeur, les parents ou tuteurs ne peuvent pas le sortir du Centre de Vacances lors d'une éventuelle visite.
4. Dans le cas de parents séparés ou divorcés légalement, m'engage à communiquer ces informations à l'autre parent.
5. Accepte que mon enfant participe à toutes les activités de la colonie, y compris aux moments quotidiens autour de la Bible.

Autorise mon enfant :

1. A participer aux différentes activités « sports nautiques » et baignade.
2. A être véhiculé depuis le Centre de Vacances, jusqu'aux différents lieux de promenades, pique-nique ou camping, chaque fois que cela sera nécessaire, par les soins de la Direction ou de toute personne accréditée par elle.
3. Autorise N'autorise pas
mon enfant à être pris en photo sur le Centre de Vacances, et lors des activités, à figurer dans le fichier de la colonie permettant de faire une rétrospective, à figurer dans les albums photos de la colonie.

Fait à Le

Ecrire la mention « Lu et approuvé »

Nom du Responsable

Signature :

Pour servir et valoir ce que de droit.